



Recrute  
**UN(E) ENSEIGNANT (E)  
MUSICAL (E)  
(H/F)**

 Annot  
Alpes de Haute Provence (04)

 Titulaire - contractuel

 **Catégorie B**  
Emploi permanent  
Assistant d'enseignement artistique

 Rémunération statutaire  
+ régime indemnitaire

 **Candidatures**  
(cv et lettre de motivations)  
à adresser dès que possible  
Poste à pourvoir au 2 janvier 2023

A  
Monsieur le Président de la CCAPV,  
en précisant l'intitulé du poste.

- [ressources-humaines@ccapv.fr](mailto:ressources-humaines@ccapv.fr)
- Service Ressources Humaines  
Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon,  
97, Zone artisanale, BP 2  
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99  
<https://ccapv.fr/>

## PRATIQUES INSTRUMENTALES RECHERCHÉES

**BATTERIE et/ou PERCUSSIONS et/ou PIANO  
et/ou SAXOPHONE**

Au sein de l'école de musique associative d'Annot, sous la responsabilité de la Directrice du pôle Education, vous assurerez les missions suivantes :

- Enseigner une pratique instrumentale auprès des élèves de l'école de musique
- Communiquer techniquement des gestes artistiques, perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation, transmettre des répertoires larges
- Organiser et suivre les études des élèves, coordonner ses programmes avec les autres enseignants et contribuer à l'émergence de projet collectif

## PROFIL RECHERCHÉ

- Formation initiale dans le domaine des pratiques musicales, avec diplôme d'état (DE) et/ou diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)
- Etre bon pédagogue et susciter la curiosité et l'engagement artistique de l'élève
- Savoir communiquer et enseigner
- Conseiller et évaluer
- Savoir élaborer et conduire un projet
- Qualités pédagogiques et relationnelles

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à temps non complet (6 heures hebdomadaires), organisation des cours en lien avec les plannings des élèves et l'association
- Congés sur périodes de vacances scolaires
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique
- Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Collectivité adhérente au CNAS.